



Manager et accompagner



Intra-muros
01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45
andicat@andicat.org

Les relations entre travailleurs handicapés et professionnels en ESAT : les positionnements respectifs

OBJECTIFS

Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions afin de les guider dans leurs postures professionnelles pour garantir l'accompagnement des travailleurs.

- Maîtriser les spécificités sociologiques, réglementaires et institutionnelles
- Adapter ses postures professionnelles en fonction des différents publics
- Mettre en œuvre un accompagnement qualitatif et éthique

POUR QUI ?

L'ensemble des personnels des ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier et les moniteurs principaux d'atelier.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Sébastien HONORÉ, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH
ou **Pierre-Yves LE PHILIPPE**, ex Directeur d'ESAT, d'IME et d'EA
ou **Didier RAMBEAUX**, Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT
ou **Nathalie GYOMLAI**, Directrice de Pôle et membre du GTN SERAFIN-PH



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30

DROITS ET DEVOIRS DES TRAVAILLEURS :

- Tour de table : présentation de la formation et attentes des participants
- La mission des ESAT
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005) : contenu, outils, statut du travailleur, rôle MDPH/CDAPH
- Le projet d'établissement :
 - les principes,
 - les thématiques traitées.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00

EVOLUTION DES PUBLICS ACCUEILLIS ET DES PRATIQUES :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Handicap mental :
 - définitions (CIM 10 et DSM IV) et conséquences pour l'accompagnement.
- Handicap psychique :
 - approche et conséquences pour l'accompagnement.
- Avancée en âge des personnes accueillies en ESAT :
 - constats et préconisations.
- L'émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale, du marché de l'emploi, des CHS, ...

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30

LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DU MONITEUR D'ATELIER :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- La mission du moniteur :
 - accompagner,
 - animer, organiser et gérer la production,
 - développer les compétences.
- Le processus des projets personnalisés
- La bientraitance: repères et impacts

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 30

LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DU MONITEUR D'ATELIER (suite) :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Les espaces de paroles et de réflexions sur la pratique professionnelle
- La juste distance dans l'accompagnement :
 - le savoir être et la posture du MA
 - les risques dans la relation MA/TH
- Groupes de travail : la posture professionnelle dans les temps d'accompagnement
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion